

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 CHÂTEAU-LONDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juin 2026

Date de la convocation :

18 juin 2026

N° 2026-06-29_75

Date d'affichage de la convocation :

18 juin 2026

CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAUTAIRE DE LA RUE DU LUNAIN À ÉGREVILLE

Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-préfecture le :

7 juillet 2026

Secrétaire de séance :

Benjamin ITIÉ

Date de publication ou de notification :

7 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-London), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS En exercice : 41 Présents : 30 Représentés : 6 Excusés non représentés : 3 Absents non excusés : 2 Votants : 36 VOTES POUR : 36 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	Arville	Anne THIBAUT <i>Nadège BESLÉ</i>	☒ ☐	☐ ☐	
	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	☒ ☐	☐ ☐	
	Beaumont-du-Gâtinais	Nicolas POZO Caroline MASSYN	☒ ☒	☐ ☐	
	Bougigny	Sandra TIMBERT Jean-Benoist BARTHÉLÉMY	☐ ☐	☒ ☒	
	Bransles	Florent NÉGRIER Michel BAUWENS	☒ ☒	☐ ☐	
	Chaintreaux	Alexis KERLO Alain MÉTAUT	☒ ☐	☐ ☒	
	Château-London	Benjamin ITIÉ	☒	☐	Colline TORAILLE SMITH Benjamin ITIÉ
		Colline TORAILLE SMITH	☒	☐	
		Giovanni BARONE	☐	☒	
		Sylvie STITI	☐	☒	
	Chenou	Frédéric BAUDOUIN	☐	☒	
		Gérard MOUSSET <i>DE LOS SANTOS Nathalie</i>	☐ ☐	☐ ☐	
	Égreville	Pascal POMMIER	☒	☐	Georges BADER
		Marie LEPAGE	☒	☐	
		Georges BADER	☒	☐	
		Catherine CARTIER	☐	☒	
	Gironville	François COUSIN	☒	☐	
		Olivier JEANNOTIN	☐	☐	
	Ichy	Hervé JACQUESSON	☐	☒	
		Cynthia CHEREAU	☒	☐	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Claude BICHEREL	☒	☐	
		Martine DUFONT	☒	☐	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Jean-Jacques HYEST	☒	☐	
		Sylviane DONELLI	☐	☐	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Netty VINTANEL ROUSIER	☒	☐	
		Jacques SIMAO	☐	☐	
	Mondreville	Jean-Sébastien POITOU	☒	☐	
		Mathurin PHILIPPEAU	☐	☐	
	Obsonville	Hervé COURTOIS	☒	☐	
		Antoine PACHECO	☐	☐	

Poligny	Gérard GENEVIÈVE	☒	☐	☐	
	Évelyne GUERPILLON	☒	☐	☐	
Souppes-sur-Loing	Jean-Michel CAPELLE	☒	☐	☐	
	Nathalie VILETTE	☒	☐	☐	
	Fabrice GILBERT	☒	☐	☐	
	Marie-Laure BAUDON	☒	☐	☐	
	Alain LEBLANC	☒	☐	☐	
	Hélène REBOUCO	☐	☒	☐	Jocelyne PRESLES
	Martin TRICARD	☐	☒	☐	Jean-Michel CAPELLE
	Jocelyne PRESLES	☒	☐	☐	
	Didier RICHARD	☐	☒	☐	Fabrice GILBERT
Vaux-sur-Lunain	Charlie PREVOST	☒	☐	☐	
	Marie-Hélène FONSECA	☐	☐	☐	
Villebéon	Francis PLÉ	☒	☐	☐	
	Didier MARCOIN	☐	☐	☐	

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** le Code de la voirie routière, notamment son article L. 141-3,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2013-10-17_40 du 17 octobre 2013 relative à la définition des modalités financières et patrimoniales de transfert des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire,
- VU** la délibération du Conseil municipal d'Égreville du 30 octobre 2013 relative à la définition des modalités financières et patrimoniales de transfert des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2014-09-18_46 du 18 septembre 2014 relative au transfert en pleine propriété entre la commune et la communauté de Communes des terrains de la zone d'activité économique du Bois des Places,
- VU** la délibération du Conseil municipal d'Égreville du 27 octobre 2014 relative au transfert en pleine propriété des parcelles communales de la zone d'activité économique du Bois des places à Égreville,
- VU** l'acte notarié du 12 juin 2015 entre la commune d'Égreville et la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2014-09-18_46 du 18 septembre 2014, le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition à la commune d'Égreville des terrains disponibles ou requis pour l'aménagement de la zone d'activité du Bois des Places, d'une contenance totale de 124 372 m²,
- CONSIDÉRANT** que ladite acquisition a fait l'objet d'un acte notarié le 12 juin 2015,

- CONSIDÉRANT** que la voie dénommée « rue du Lunain », sise dans la zone d'activité à Égreville, cadastrée E594, est achevée et relève de la propriété de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- CONSIDÉRANT** que ladite voie, relevant de la CCGVL au titre de sa compétence en matière de création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités, est affectée à la circulation générale et répond aux caractéristiques d'une voie relevant du domaine public routier communautaire,
- CONSIDÉRANT** que le classement envisagé ne porte atteinte ni aux fonctions de desserte ni aux conditions de circulation,
- CONSIDÉRANT** qu'aucune enquête publique n'est requise,
- CONSIDÉRANT** que la CCGVL procéder au classement dans le domaine public routier communautaire de la rue du Lunain à Égreville,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : CLASSE dans le domaine public routier communautaire la voie dénommée « rue du Lunain », sise dans la zone d'activité économique du Bois des places à Égreville, cadastrée E594 ;

Article 2 : APPROUVE le tableau de classement des voies communautaires suivant :

Désignation des voies communautaires	Désignation des points d'origine	Longueur (en m)	Observations
Rue du Lunain à Égreville	Parcelle E594	À déterminer	Néant

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 7 juillet 2026

Le secrétaire de séance


Benjamin ITIÉ



Pour extrait conforme
Le Président


Jean-Jacques HYEST

Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le



ID : 077-200023919-20260629-2026062975-DE